

BC saisie par	: CARNEVALE	le 19.08.2021	Validé par:	CARNEVALE	le 19.08.2021
Interlocuteur	: Chargé de secteur CARNEVALE LOIC			JUEN PATRICE EURL	
Centre	: CS203 Chargé secteur TER02 03			720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS	

Client: 20056947 M RAKIPOVSKI OMER
0627412323 - 0627412323
Contrat: 98782/0 du 25.04.2007
ESI: 0592-02-01-0032 ECHIROLLES Reflets Miroirs au 3ème étage T3
Les Miroirs - Les Reflets Logt n° 0032 22 RUE Normandie Niemen
Destination: HABITATION Date fin constr.: 23.03.2007 Date entrée patrim.: 22.03.2005

OBJET DE LA COMMANDE:	Réclamation PL/449857		
Date de début d'exécution:	Volet roulant manuel bloqué en position fermée		
Date de début d'exécution:	19.08.2021	Fin d'exécution:	24.08.2021
Merci d'intervenir pour un volet roulant manuel bloqué en position fermé. Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4			

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	45,86	1,00	45,86	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
45,86	0,00	45,86	4,59	50,45

Opération:	S. analytique:	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux		Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:				
Signature du locataire		Signature de l'entreprise		

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art